

Gaz de schiste

Le collectif villeneuvois se structure

Le « Collectif Villeneuvois Non au gaz de schiste », créé le vendredi 25 février, a mis en place une organisation de fonctionnement. Il n'y a pas de responsable élu ou désigné une fois pour toutes, mais des personnes qui prennent des responsabilités, qui font des propositions, les décisions étant prises à la majorité des présents dans les réunions. Toutes les personnes intéressées sont invitées à intégrer le collectif qui, dans le long combat qui s'annonce, doit rassembler toutes les forces des communes impliquées dans le « permis de Villeneuve-de-Berg ».

Une organisation comprenant 31 membres a été mise en place dont une association de gestion de 5 membres créée dans le seul but de gérer les fonds récoltés par le collectif. Présidée par Renée Colbeau, elle comprend Florence Secart à la trésorerie, Carmen Dubosquelle au secrétariat, et 2 représentants de la municipalité : André Deléage et Sébastien Nicolas.

Le montant de la participation annuelle de fonctionnement est laissé à l'appréciation de chaque adhérent. Les verse-



Les responsables du Collectif villeneuvois Non au gaz de schiste.

ments et les dons doivent être libellés à l'ordre de « l'association de gestion du Collectif Villeneuvois Non au GDS » et déposés en Mairie où sont disponibles les listes d'adhésion déjà bien remplies.

Le dépouillement de la pétition se poursuit ; 5 400 signatures ont été dénombrées à ce jour. Sauf urgence, le bureau du collectif, détaillé ci-contre, se réunira en Mairie le premier

vendredi de chaque mois à 19h. Il recherche toujours en centre-ville un local pour accueillir et renseigner les citoyens qui, en attendant le site du collectif en cours de création, peuvent aussi s'informer de l'actualité « gaz de schiste » sur le site internet de la mairie (www.villeneuveberg.fr puis « Vivre à Villeneuve » rubrique environnement, dossier Gaz de schiste) où la pétition peut être téléchargée.